



Tournoi de Qualification Olympique Européen 2020

Le Tournoi de Qualification Olympique Européen 2020 (TQO) se déroulera les 17 et 18 avril 2020 à Milan (Italie).

Le processus de sélection s'effectuera **en deux étapes** :

- Etape 1 : Un parcours de positionnement ;
- Etape 2 : Une sélection.

Pour rappel, les catégories de poids concernées pour le TQO Européen 2020 sont :

° Féminines : -49 / -57 / -67 / +67.

° Masculins : -58 / -68 / -80 / +87.

Dans la catégorie féminine -67, **le comité de sélection** a d'ores et déjà acté son choix en sélectionnant Magda WIET HENIN pour représenter la France lors du TQO Européen 2020.

Etape 1 :

Le parcours de positionnement prendra en compte l'ensemble des compétitions inscrites aux calendriers de la FFTDA, WTE et WT dans la période du mois de mai 2019 au mois de mars 2020.

Etape 2 :

Le comité de sélection se réunira au mois de mars 2020 (date à définir) afin de déterminer le choix des catégories et des sportifs sélectionnés.

Ce dernier s'appuiera sur les principes et les critères suivants :

° Principes de sélection

- **La sélection** en équipe de France pour le TQO Européen 2020 sera limitée à quatre catégories de poids : deux catégories féminines (pour rappel en -67 le choix est déjà acté) et deux catégories garçons.
- **La sélection** en équipe de France pour le TQO Européen 2020 ne peut être attribuée qu'à une seule catégorie de poids. Le parcours de chaque sportif sera analysé quelques soient les catégories d'âges (juniors – espoirs - seniors) et de poids (mondiales ou olympiques) dans lesquelles l'athlète aura obtenu des résultats.

° Critères de sélection :

- **Être de nationalité française ;**
- **Être Né(e) le/ou avant le 31/12/2003 (année des 17 ans) ;**
- **Les résultats obtenus** lors d'évènements internationaux majeurs ou de références ;
- **La régularité** du niveau de performance ;
- **Le niveau de performance obtenu ;**
- **Le niveau de référence** des adversaires battus ;
- **Le classement olympique ;**
- **Le niveau d'engagement et d'implication** durant les préparations.

En fonction de circonstances tout à fait particulières telles que la blessure, un comportement inapproprié, le non-respect des engagements (liste non exhaustive), le comité de sélection pourrait être amené à revoir la composition de l'équipe de France qui participera au TQO Européen 2020 et le cas échéant à avoir recours à une étape supplémentaire.